

**Formation du personnel enseignant
2022-2023**

FICHE DE MISSION ANIMATEUR DE BASSIN DE LA FORMATION CONTINUE EPS

Contexte

Les animateurs de bassin de la formation continue en EPS sont des acteurs de l'ingénierie de formation. Ils constituent un réseau de personnes-ressources pour la formation auprès des enseignants d'EPS à l'échelle territoriale du bassin. Ils sont nommés par l'école académique de la formation continue (EAFC) en concertation avec les inspecteurs pédagogiques régionaux.

Profil recherché

Cet appel à candidature s'adresse aux enseignants d'éducation physique et sportive, dans les bassins suivants :

Pour le département 78 :

- Mantes les Mureaux,
- Poissy,
- Rambouillet

Pour le département 91 :

- Etampes,
- Massy

Pour le département 92 :

- Antony

Pour le département 95 :

- Argenteuil

Activités

Dans le cadre de leurs missions, ils soutiennent la politique académique de formation des personnels et diffusent ses orientations. Ils initialisent et finalisent les dispositifs de formation disciplinaire du bassin dont ils ont la charge.

Ils veillent tout particulièrement à :

- S'engager dans une dynamique collaborative de travail au sein du binôme ou du trinôme d'animateurs de bassin ;

- Organiser la réflexion des enseignants du bassin autour de leurs besoins en formation ;
- Faciliter l'émergence de ces besoins, traduire leur expression pour construire les dispositifs dans le respect du cadre établi par l'EAFC et des orientations retenues pour le Plan Académique de Formation (PAF) ;
- Participer à l'inscription au PAF de ces dispositifs ;
- Négocier, en amont de la mise en œuvre, les contenus de la formation avec le formateur ;
- Assurer la mise en œuvre des stages en lien avec les partenaires impliqués : chefs d'établissement, collectivités territoriales et référents en formation continue ;
- Assurer le suivi et dresser le bilan des dispositifs mis en place.

L'ensemble de ces responsabilités nécessite la participation aux réunions de coordination, d'information départementales et académiques.

Les animateurs agiront en collaboration avec les autres représentants de l'académie (référents formation bassin, référents numériques, ...) et tout particulièrement avec la coordonnatrice académique de la formation continue EPS : Mme Marie-Laure NOËL et l'ingénieure de formation à l'EAFC : Magali JOLLANT.

Modalités d'organisation

Mode de recrutement :

Les candidats intéressés devront saisir leur dossier de candidature sur la plateforme « Démarches simplifiées », en y joignant les pièces nécessaires (lettre de motivation et CV).

Pour candidater, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-candidature-animateur-bassin-eps>

Date limite de dépôt des dossiers : 22 mai 2022, 18 heures.

Cette mission débutera le 1^{er} septembre 2022.

Pour toutes informations complémentaires, merci de prendre contact avec Madame Marie-Laure Noël (marie-Laure.desseignes@ac-versailles.fr), en précisant comme objet du courriel « candidature Animateur bassin EPS ».